

BLUE-GREEN ALGAE

What are blue-green algae?

Blue-green algae, technically known as *cyanobacteria*, are microscopic organisms that are naturally present in lakes and streams. They are usually present in low numbers.

Blue-green algae can rapidly increase in warm, shallow, undisturbed surface water that gets a lot of sun. When this happens, they can form blooms that discolour the water or produce floating rafts or scum on the surface of the water. Because blooms are not anchored, they can move from one location to another through wind and water action. New blooms can also form.

What causes blue-green algae blooms?

One of the main causes of blue-green algae blooms is elevated levels of nutrients in the water, particularly phosphorus and nitrogen. These nutrients can get into the water through agricultural and storm water runoff. Nutrient sources also include septic systems and lawn fertilizers.

Are blue-green algae harmful to health?

Some types of blue-green algae can produce toxins. Residents should avoid using or drinking water from areas where blooms are visible.

How can I avoid exposure to blue-green algae?

The Health Unit advises people using lakes and rivers to be on the lookout for algal blooms. If you see a bloom near your property or water intake line:

- Avoid using the water for drinking, bathing, or showering, and do not allow children, pets, or livestock to drink or swim in the bloom.
- Be aware that shallow drinking water intake pipes can pump in blue-green algae.
- Do not boil the water or treat it with a disinfectant, like bleach, because it breaks open the algae cells, which releases more toxins into the water.
- Avoid cooking with the water because food may absorb toxins from the water during cooking.
- Follow the Ministry of the Environment and Climate Change Guide to Eating Ontario Fish. Exercise caution with respect to eating fish caught in water where blue-green algal blooms occur. Residents should not eat the liver, kidneys, and other organs of fish.
- Do not rely on water jug filtration systems as they may not protect against the toxins.

What can I do to help prevent a blue-green algae bloom?

Take these simple steps:

- Use phosphate-free detergents, personal care, and household cleaning products.
- Avoid using fertilizers on lawns, especially fertilizers that contain phosphorus.
- Maintain a natural shoreline on lake and riverfront properties. Shoreline plants absorb nutrients and prevent nutrients from entering into the water.
- Reduce agricultural runoff by having a vegetation buffer along waterways and minimizing fertilizer use.

How do I report a bloom or find more information?

To report a potential bloom, contact the Ministry of Environment and Climate Change Spills Action Centre at 1.800.268.6060, or the Sudbury & District Health Unit at 705.522.9200, ext. 464 (705.688.4366 on weekends and holidays). A public health inspector will visit the site and collect a sample for laboratory testing if the bloom is suspected to be blue-green algae.

For more information on blue-green algae, including a list and map of water bodies with confirmed blooms, please visit our website at www.sdhu.com or call the Sudbury & District Health Unit at 705.522.9200, ext. 398 (toll-free 1.866.522.9200).

Sudbury & District Health Unit office locations:

Sudbury – Main Office

PH: 705.522.9200

Toll-Free: 1.866.522.9200

Chapleau

PH: 705.860.9200

Espanola

PH: 705.222.9200

Manitoulin Island

PH: 705.370.9200

Sudbury East

PH: 705.222.9201

ALGUES BLEU-VERT

Que sont les algues bleu-vert?

Les algues bleu-vert, connues sous le nom scientifique de cyanobactéries, sont des microorganismes présents en faible concentration dans les lacs et les ruisseaux.

Cependant, ces microorganismes peuvent se multiplier rapidement dans les eaux chaudes, peu profondes et calmes qui reçoivent beaucoup d'ensoleillement. En pareil cas, les algues peuvent former des floraisons qui colorent l'eau ou produisent de l'écume en surface. Étant donné que les floraisons ne sont pas ancrées à un objet solide, elles peuvent se déplacer sous l'effet du vent et de l'eau. De nouvelles floraisons peuvent aussi se former.

Qu'est-ce qui cause les floraisons d'algues bleu-vert?

Les floraisons d'algues bleu-vert sont principalement dues, notamment, aux concentrations élevées de nutriments dans l'eau, en particulier de phosphore et d'azote. Ces nutriments peuvent se retrouver dans l'eau par l'agriculture et les eaux d'orage. Parmi les autres sources de nutriments figurent les fosses septiques et les engrais de gazon.

Les algues bleu-vert sont-elles nuisibles à la santé?

Certains genres d'algues bleu-vert peuvent produire des toxines. Les résidents devraient éviter d'utiliser ou de boire de l'eau provenant de secteurs où des floraisons sont visibles.

Comment puis-je éviter l'exposition aux algues bleu-vert?

Le Service de santé publique conseille aux gens qui utilisent l'eau des lacs et des rivières de surveiller la présence de floraisons d'algues. Si vous en voyez une près de votre propriété ou de votre prise d'eau :

- Évitez d'utiliser l'eau du lac pour la consommation, le bain ou la douche, et ne laissez pas les enfants, les animaux de compagnie ou le bétail en boire ou y nager.
- Évitez d'utiliser l'eau du lac pour la consommation, le bain ou la douche, et ne laissez pas les enfants, les animaux de compagnie ou le bétail en boire ou y nager.
- Évitez d'utiliser l'eau du lac pour la consommation, le bain ou la douche, et ne laissez pas les enfants, les animaux de compagnie ou le bétail en boire ou y nager.
- Évitez d'utiliser l'eau du lac pour la consommation, le bain ou la douche, et ne laissez pas les enfants, les animaux de compagnie ou le bétail en boire ou y nager.
- Suivez le Guide de consommation du poisson de l'Ontario que publie le ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique. Faites preuve de prudence lorsqu'il s'agit de manger des poissons capturés dans des eaux où des floraisons d'algues bleu-vert sont présentes. Les résidents devraient éviter de consommer le foie, les reins et les autres organes des poissons capturés dans ces eaux.
- Ne vous fiez pas à un dispositif de filtration d'eau installé dans un contenant, car ce type de système ne protège pas nécessairement contre les toxines.

Que puis-je faire pour mieux prévenir une floraison d'algues bleu-vert?

Voici les étapes simples à suivre :

- Utilisez des détergents et des produits de soins personnels et de nettoyage domestique sans phosphate.
- Évitez d'appliquer des engrais sur le gazon, en particulier s'ils contiennent du phosphore.
- Conservez le rivage naturel des lacs et des propriétés riveraines. Les plantes qui y vivent absorbent les nutriments et les empêchent de pénétrer dans l'eau.
- Réduisez le lessivage des terres cultivées en prévoyant une zone tampon de végétation le long des cours d'eau et en réduisant au minimum le recours aux engrais.

Comment puis-je signaler une floraison ou en savoir plus?

Afin de signaler une floraison possible, communiquez avec le Centre d'intervention en cas de déversement du ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique au 1.800.268.6060, ou avec le Service de santé publique de Sudbury et du district au 705.522.9200, poste 464 (705.688.4366 le week-end et les jours fériés). Un inspecteur de la santé publique ira sur les lieux et prélèvera un échantillon aux fins d'analyse en laboratoire s'il soupçonne que la floraison en est une d'algues bleu-vert.

Afin d'en savoir plus sur les algues bleu-vert et d'obtenir notamment une liste et une carte des plans d'eau où des floraisons ont été confirmées, allez sur notre site Web au www.sdhu.com ou appelez le 705.522.9200, poste 398 (1.866.522.9200, sans frais).

Emplacement des bureaux du Service de santé publique de Sudbury et du district :

Sudbury – Bureau principal
T: 705.522.9200
Sans frais : 1.866.522.9200

Chapleau
T: 705.860.9200

Espanola
T: 705.222.9202

Île Manitoulin
T: 705.370.9200

Sudbury-Est
T: 705.222.9201